

## LICENCE MENTION LLCER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

### PARCOURS BRETON

#### Semestre 4

#### LITTÉRATURE ET CIVILISATION

## Littérature

### Présentation

Responsable du cours : Mannaig Thomas

***Skrivañ e brezhoneg abaoe ar bloavezhioù 1960***

**Écrire en breton des années 1960 à aujourd'hui**

L'objectif de ce cours, dispensé en breton, est de comprendre ce que cela signifie d'écrire en breton depuis les années 1960. Comment a évolué l'espace littéraire depuis la création des revues littéraires *Al Liamm* (1946) et *Brud* (1957) ? Comment la production s'est-elle diversifiée et en partie institutionnalisée depuis les années 2000 ? Qu'est-ce que cela signifie d'écrire en breton après une période d'importants changements sociolinguistiques et une modification progressive du profil des locuteur·ice·s et donc des lecteur·rice·s ?

L'évaluation de ce cours se fera par des exposés et par un examen écrit en fin de semestre portant sur les œuvres étudiées en cours et lues individuellement par les étudiant·e·s.

#### Bibliographie

Favereau Francis, *Anthologie de la littérature bretonne au XX<sup>e</sup> siècle – Lennegezh ar brezhoneg en 20<sup>ved</sup> kantved*, Morlaix/Montroulez, Skol Vreizh, tome 4/levrenn 4, 2020.

Sapiro Gisèle, *La sociologie de la littérature*, Paris, La Découverte, 2014.

Thomas Mannaig, « 100 Years of Literature in the Breton language » (1920-2020) », *Studia Celto-Slavika. Special issue : A Window on Brittany*, vol. 13, 2023, p. 103-117.

Thomas Mannaig, « Une littérature en dépendances. La littérature de langue bretonne 2000-2010 », *La Bretagne linguistique*, n° 18, Brest, CRBC, 2014, p. 177-203.

PRELIB, base de données accessible en ligne : <https://mshb.huma-num.fr/prelib/>

### Modalités de contrôle des connaissances

#### Session 1 ou session unique - Contrôle de connaissances

| Nature de l'enseignement | Modalité          | Nature                   | Durée (min.) | Coefficient | Remarques                                     |
|--------------------------|-------------------|--------------------------|--------------|-------------|-----------------------------------------------|
|                          | Contrôle ponctuel | Oral                     | 20           | 50%         | REGIME GENERAL                                |
|                          | CT                | Ecrit - devoir surveillé | 240          | 50%         | 50% REGIME GENERAL 100% REGIME SPECIAL EXAMEN |

#### Session 2 : Contrôle de connaissances

| Nature de l'enseignement | Modalité | Nature                   | Durée (min.) | Coefficient | Remarques |
|--------------------------|----------|--------------------------|--------------|-------------|-----------|
|                          | CT       | Ecrit - devoir surveillé | 240          | 100%        |           |